

Changer de métier ? Avec le bon financement c'est plus facile !

Changer de métier, on peut en rêver. Mais concrétiser peut sembler complexe lorsqu'on a une famille et des charges. Toutefois, grâce au dispositif Projet de Transition Professionnelle, qui remplace le Congé Individuel de Formation depuis janvier 2019, il est possible d'être accompagné financièrement dans sa reconversion professionnelle et cela fonctionne ...



À 41 ans, Laëtitia, conseillère dans le secteur bancaire pendant 18 ans, a réussi à se reconvertir en peintre en bâtiment. « **Le secteur m'intéressait. Après un bilan de compétence et un stage d'observation, j'étais convaincu qu'il fallait que je saute le pas. Mon ancien métier me plaisait toujours, mais plus le management qui allait avec** », dit-elle. Pour se réorienter, elle a conscience qu'il faut se former et obtenir un diplôme. Pour cette mère célibataire, avec deux enfants, « **la question du financement était importante. On m'a conseillé de me tourner vers l'association Transitions Pro Bretagne et de déposer un dossier de Projet de transition professionnelle (ou PTP)** ».

Ce dispositif prend en charge le coût de la formation et permet le maintien du salaire, dans la limite de deux fois le Smic. Il est ouvert aux salariés du secteur privé, qu'ils soient en CDI, CDD ou qu'ils soient intermittents ou intérimaires.

Comme Laëtitia, en 2022, plus de 900 personnes ont bénéficié d'un financement de Transitions Pro Bretagne pour suivre une formation dans le but de se reconvertir.

Et cela fonctionne !

Bien souvent en effet, l'accompagnement financier facilite les transitions. Nul besoin de se tracasser pour payer son loyer, ses factures et maintenir le train de vie de son foyer.

Ainsi, parmi les personnes ayant terminé une formation au 1^{er} semestre 2022, **95 % ont réalisé leur projet professionnel ou poursuivent leur parcours de reconversion** 6 mois après la fin de leur formation. Parmi elles, **75 % exercent un nouveau métier en lien la formation suivie**.

Ces résultats sont issus d'une enquête menée par l'**Observatoire des Transitions Professionnelles**, porté par Transitions Pro Bretagne pour l'ensemble des Transitions Pro régionaux. Elle nous apprend également que 81 % des salariés estiment que leurs conditions de travail dans leur nouveau poste sont meilleurs qu'avant et que 84 % trouvent leur nouveau métier plus intéressant. 98 % des bénéficiaires estiment que la formation qu'ils ont suivi leur a été utile dans leur parcours professionnel.



Pour les salariés qui souhaiteraient franchir le pas, Transitions Pro Bretagne est là pour les aider afin de mettre toutes les chances de leur côté pour réussir leur projet, un accompagnement gratuit.

Transitions Pro Bretagne propose aux salariés des rendez-vous individuels et des ateliers collectifs lors de permanence dans toute la Bretagne : Brest, Quimper, Morlaix (nouveau 2023), Vannes, Lorient, Pontivy (nouveau 2023), Plérin, Dinan, ...

Pour aller plus loin :

<https://observatoire-transitions-professionnelles.fr/>
www.transitions-pro-bretagne.fr

Contacts presse : Zélie LEGRAND

Chargée de mission communication
02 99 29 72 39
zlegrand@transitionspro-bretagne.fr

*Les témoins acceptent d'être contactés par des journalistes.
Coordonnées disponibles sur demande.*